
NEWSLETTER DU CHANVRE N°10 : NOVEMBRE 2020

LES HOMMES DE LA FILIÈRE

LUC VAN NIEUWENHUYZE, ANIMÉ PAR LA FORMATION À CONSTRUIRE EN CHANVRE

Luc Van Nieuwenhuyze s'installe en tant que plâtrier en 1984 et travaille pendant dix ans sur des bâtiments neufs. « En 1994, j'ai suivi une formation sur le bâtiment ancien qui m'a amené à découvrir les techniques de construction avec des matériaux biosourcés, notamment le chanvre », raconte-t-il. En 1998, il devient artisan chef d'entreprise pour la restauration et l'entretien du bâti ancien dans le Maine-et-Loire. « Dès 2004, au sein de Construire en Chanvre, avec cinq autres membres de l'association, nous avons élaboré une formation pour les formateurs de la construction en chanvre. » C'est le début de son implication dans la formation. Lui-même devient formateur, expert et conseil en bâtiment ancien en 2009. Depuis 2018, il participe à la Commission Formation de Construire en Chanvre aux côtés de Gérard Lenain et a piloté l'élaboration d'une formation pour la maîtrise d'œuvre proposée depuis fin 2019. Cette année, il a coordonné la rédaction du Tome 2 (technologies des chantiers en chanvre) du guide des bonnes pratiques. Depuis un an, il est missionné sur l'élaboration de la partie « formation au béton de chanvre » dans le cadre d'une opération du CF2B : la formation « Bâtitseur-euse Biosourcé ». En juin 2020 il est devenu co-président du CF2B. Le 6 octobre dernier, il est nouvellement élu au conseil d'administration de Construire en Chanvre aux côtés de Quentin Pichon. * Collectif des filières biosourcées du bâtiment



LES DÉBOUCHÉS

LE CHANVRE TEXTILE CLASSÉ « PATRIMOINE IMMATÉRIEL »

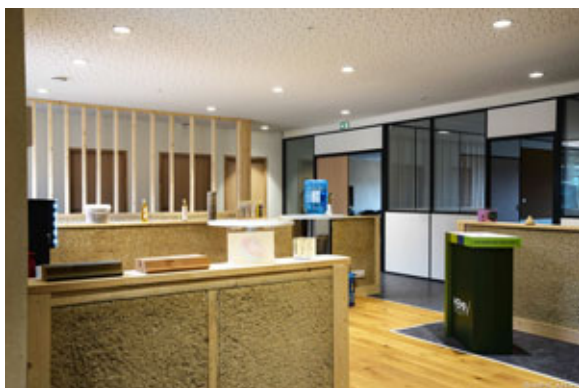
Les savoir-faire du chanvre textile sont désormais classés à l'inventaire national du « Patrimoine culturel immatériel en France ». [La fiche ci-jointe](#), à retrouver également sur le site du Ministère de la Culture, qui décrit tous ces savoir-faire peut être mise à jour chaque année si besoin.



CONSTRUCTION

DU BÉTON DE CHANVRE POUR LE NOUVEAU SITE D'HEMP-IT

Occupé par les salariés depuis juillet 2020, le siège social d'Hemp-it (500 m² de bureaux plain-pied) fait la part belle au chanvre. « *Les murs ont en effet été réalisés en béton de chanvre sur ossature bois, projeté sur place par LB Eco Habitat* », explique Quentin Pichon de l'agence d'architectes et d'ingénieurs Can-ia qui a conçu le projet. 70 m³ de béton de chanvre ont été nécessaires. Toutes les cloisons intérieures sont isolées thermiquement et acoustiquement avec des panneaux Biofib'Trio (chanvre-coton-lin) de Cavac Biomatériaux. Les finitions sont réalisées avec un enduit chaux-chanvre en intérieur et un enduit sable-chaux et un bardage en bois en extérieur. Grâce aux propriétés hygrothermiques du béton de chanvre, la climatisation du bâtiment n'a pas été nécessaire. Côté chauffage, il dispose juste d'un appoint en cas d'hiver très froid. Le laboratoire (400 m² de plain-pied), dont la construction vient de démarrer cet automne pour une livraison en juillet 2021, sera doté des mêmes caractéristiques que le siège social excepté pour les finitions qui ne comporteront pas d'enduits.



GRAND SUCCÈS DE L'ESSAI LEPİR 2

Après avoir prouvé qu'un mur en béton de chanvre sans finition peut résister quatre heures à des températures atteignant 1 200 °C en face exposée, d'où un classement EI 240 (Etanchéité Isolement), Construire en Chanvre a réalisé un essai LEPİR 2⁽¹⁾ le 16 octobre dernier au Cerib (Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton). « *Cet essai s'inscrit dans la continuité du programme d'essais au feu réalisés pour l'évolution des Règles Professionnelles avec le soutien financier du programme Pacte*, précise Philippe Munoz, référent Construire en Chanvre pour ce programme. Une façade en béton de chanvre de 30 cm d'épaisseur, de 5,75 m de large et 6,55 m de haut (deux étages), avec une ossature bois noyée et une finition extérieure avec un enduit chaux-sable a été soumise à un feu très violent pendant une heure. « *L'objectif était de voir comment se comportait la façade en termes de propagation des flammes, de vérifier que le feu ne se diffuse pas par la jonction entre la façade et le plancher entre les deux étages et de s'assurer que la température ne dépasse pas 180 °C sur la face supérieure de ce plancher* ». Le 12 novembre dernier, la façade était toujours debout (photo ci-jointe). Dans un premier temps, le Cerib produira le rapport d'essai (attendu semaine 47) puis l'appréciation de laboratoire qui va décliner l'ensemble des situations pour lesquelles les résultats de cet essai seront applicables. La vidéo en accéléré réalisée par Construire en Chanvre et postée sur les réseaux sociaux a atteint plus de 35 000 vues ! Deux médias présents lors de l'essai (Le Moniteur et l'Echo Républicain) ont également relayé l'événement. Le Cerib communique aussi sur cet essai.

(1)Local expérimental pour incendie réel à 2 niveaux



PLASTURGIE

APM : UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR DÉVELOPPER L'USAGE DES COMPOSITES EN CHANVRE

« Pour développer l'utilisation de matériaux plastiques chargés en chanvre, il nous faudrait réaliser systématiquement une pré-étude complète pour chaque utilisation afin de valoriser les bénéfices apportés par le chanvre dans chaque cas et adapter le moule de fabrication de la pièce à ce nouveau matériau, ce qui n'est pas envisageable pour nous et surtout pour nos clients », explique Jean-Marie Bourgeois-Jacquet d'APM*. APM va donc proposer aux plasturgistes une matière composée de 60 % de chanvre (le NAFIBOOST™) qu'ils pourront mélanger à leurs plastiques habituellement utilisés (polyéthylène ou polypropylène) pour obtenir un matériau incorporant de 10 à 20 % de chanvre selon leurs besoins. Les plasturgistes pourront ainsi s'approprier ce matériau en le testant et en l'adaptant à leurs contraintes. Cette nouvelle stratégie devrait faciliter le déploiement de l'utilisation des matériaux composites renfermant du chanvre. « Cela peut s'adresser à tous ceux qui utilisent actuellement du plastique et qui cherchent des matériaux plus vertueux. Les matériaux chargés en chanvre améliorent la rigidité des pièces et réduisent l'empreinte carbone de la matière finale. Si vous remplacez 10% de polyéthylène ou de polypropylène par du NAFIBOOST™, vous diminuez d'autant le niveau d'émissions de CO₂. » En proposant un matériau standard à 60 % de chanvre et en utilisant le principe de dilution, l'objectif d'APM est également d'en limiter le surcoût et rendre la technologie abordable à de nouveaux secteurs.

*co-entreprise d'Interval et Faurecia



ALIMENTATION

DES AUDITS EN COURS POUR LES LABELS « CHÈNEVIS FRANÇAIS » ET « FIBRE DURABLE »

Du 12 novembre au 11 décembre, quatre chanvrières (Planète chanvre, EuroChanvre, Cavac et La Chanvrière) sont auditées par l'organisme de certification Ocacia pour obtenir la certification « chènevis français » lancée en février dernier et « fibre durable » lancée récemment pour

répondre aux attentes sociétales. Le cahier des charges pour le label « fibre de chanvre durable » comporte les mêmes exigences que celui du « chènevis français » hormis celles concernant la transformation qui doit être entièrement mécanique, c'est-à-dire sans utilisation de chimie. Lors des audits de certification, l'organisme certificateur examinera donc le processus de défibrage des chanvrières afin qu'elles obtiennent en parallèle la certification « fibre de chanvre durable ». Trois semaines à un mois seront ensuite nécessaires pour que les quatre chanvrières soient officiellement certifiées.

**Label
Chènevis
Français**

MAIRIE DE PARIS : BIENTÔT DU CHÈNEVIS DANS LES ASSIETTES ?

Audrey Pulvar et Jacques Baudrier, adjoints à la Maire de Paris, ont été invités par InterChanvre à visiter Planète Chanvre le 13 novembre dernier pour découvrir les débouchés du chanvre dans le secteur du bâtiment et pour ses débouchés alimentaires via le chènevis. En effet, la Mairie de Paris souhaiterait incorporer du chènevis dans les menus de la restauration hors foyer (cantines scolaires, hôpitaux, Ehpad...) de la capitale. Béatrice de Reynal, nutritionniste, propose des recettes de plats incluant du chènevis décortiqué, de l'huile ou de la farine de chanvre fortement protéinée. Celles-ci seront présentées au conseil d'administration d'InterChanvre le 23 novembre pour validation avant diffusion. L'objectif d'InterChanvre est que chaque chanvrière fasse la promotion de ces recettes à base de chènevis auprès des collectivités de leur territoire pour faire entrer le chanvre dans leurs menus. Ainsi elles répondront aux exigences de la loi Egalim (incorporer au moins 50% de produits de qualité, durables et locaux), et aux recommandations du 4^e Programme National Nutrition Santé (augmenter la ration des fruits à coque dont fait partie le chènevis).



SUR LE TERRAIN

2020 : UNE CAMPAGNE ATYPIQUE

Les rendements en graines et en paille devraient baisser de 10 à 20 % par rapport à la moyenne en raison de la sécheresse exceptionnelle. « De fin mars à fin septembre, nous avons eu seulement l'équivalent d'un mois de précipitations », rappelle Franck Barbier, président d'InterChanvre. Mais cela cache des disparités. En sols profonds, les rendements devraient rester quasi à l'identique tandis qu'en sols superficiels, ils pourraient chuter de 40 % environ. « Malgré tout, comparé à d'autres cultures de printemps pour lesquelles les pertes de rendement peuvent aller jusqu'à 60 %, le chanvre tire encore une fois son épingle du jeu. » Les graines ayant été récoltées en conditions sèches jusqu'au 23 septembre, la qualité est au rendez-vous. En revanche pour la paille, elle est plus hétérogène. « De la paille a pu être récoltée blanche jusqu'au 23 septembre pour les débouchés isolation et papeterie. Pour le textile et la plasturgie, les pailles soumises au rouissage

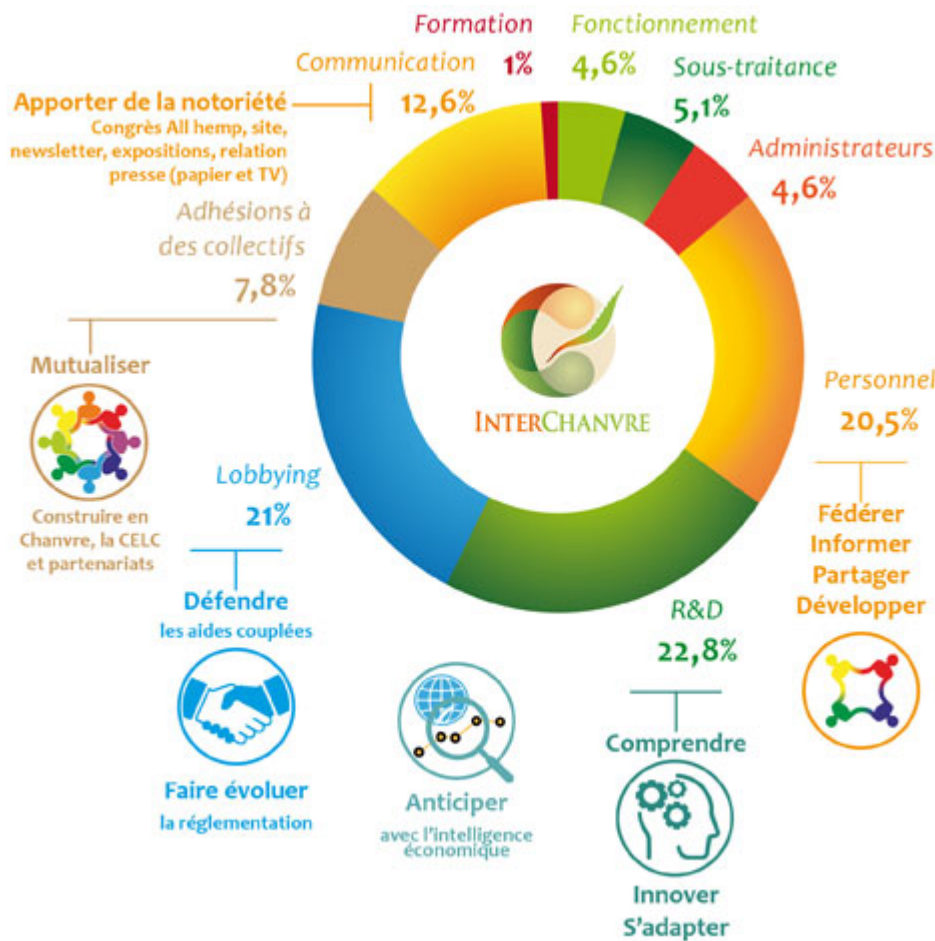
ont reçu beaucoup de pluie en octobre. En revanche, lors de la première quinzaine de novembre, nous avons pu continuer de récolter ces pailles grâce à une météo exceptionnelle, ce qui est rare à cette époque. » En Seine-et-Marne et dans la Marne, un peu de sur-rouissage est observé sur les dernières récoltes. La Vendée est la région qui s'en sort le mieux à tous les niveaux avec des pluies très bénéfiques en août et une récolte de paille précoce avec un rouissage plus homogène.



ECONOMIE

CVO : MONTANT EN BAISSÉ ET COLLECTÉ DIRECTE

Le montant de la CVO (Contribution Volontaire Obligatoire) et le plan d'actions de la filière associé à ce financement sont renégociés tous les trois ans avec le Ministère de l'Agriculture après une présentation du bilan des trois années passées. C'est le cas actuellement sur la campagne 2020-2021. Jusqu'à présent, la CVO (0,70 €/kg de semence) était facturée aux producteurs par Hemp-it qui la reversait ensuite à InterChanvre. La commission CVO d'InterChanvre a décidé pour les trois campagnes à venir de réduire la CVO à 0,60 €/kg. Les chanvrières adhérentes à l'UTC (Union des Transformateurs de Chanvre) prélèveront la CVO de leurs producteurs, contribueront à cette redevance et la reverseront directement à InterChanvre. La commission CVO a en effet décidé que les chanvrières pourraient prendre en charge un pourcentage de cette CVO, pourcentage que chacune pourra définir. Pour les chanvrières non-adhérentes à l'UTC, Hemp It poursuivra la collecte de la CVO pour la reverser à InterChanvre.



PLAN DE RELANCE : INTERCHANVRE PREND POSITION

Dans le cadre du Plan de relance présenté par le Premier Ministre pour faire face à la crise économique, InterChanvre a diffusé au gouvernement et aux parlementaires une note de position au début de l'été afin de contribuer à cette relance durable de l'économie française. Elle s'articule notamment autour de trois débouchés du chanvre (la construction, l'alimentation et le textile) pour lesquels l'interprofession demande un soutien sous différentes formes afin de les développer. Les propositions de la filière ont été présentées auprès de différents conseillers ministériels suite au remaniement gouvernemental de juillet.

Si une part des sommes de ce Plan de relance sera distribuée sous forme de baisses d'impôts, d'augmentations d'allocations ou de subventions budgétaires directes, pour obtenir un certain nombre des montants alloués, les acteurs économiques devront déposer des dossiers dans le cadre d'appels à projets. Pour le secteur agricole, citons le soutien aux agroéquipements, à la structuration de filière et le déploiement d'un Plan protéine. Les guichets pilotés par le ministère de l'Agriculture doivent ouvrir en décembre. L'interprofession est à votre disposition pour vous présenter plus en détail les mesures du plan de relance.



RÉGLEMENTATION

LA MISSION D'INFORMATION PARLEMENTAIRE REND SES PREMIERS RAPPORTS

Fin septembre, le rapport d'étape sur le **cannabis thérapeutique** est favorable à une modification du code de la santé publique pour autoriser la culture de variétés à taux de THC supérieur à 0,2% et la valorisation de la plante entière en vue d'un usage thérapeutique. Les députés reprennent les éléments mis en avant par InterChanvre lors de son audition du 3 juin : « cultivé « in door », c'est-à-dire en enceintes climatiques avec conditions contrôlées, le cannabis médical n'offrirait pas de revenu aux agriculteurs mais bénéficierait aux laboratoires. » A noter que pour avoir un retour d'une partie de ces bénéfices vers les agriculteurs, Interval souhaiterait réaliser cette production « in door » et s'est associée à un laboratoire et un distributeur pharmaceutiques au sein du consortium CanMed afin de créer une filière de production de « cannabis thérapeutique ».

Le 7 octobre dernier, InterChanvre et Hemp-it ont été auditionnées par la mission parlementaire dans le cadre du **cannabis bien-être** pour démontrer les capacités de la filière chanvre à mobiliser son savoir-faire pour valoriser l'inflorescence et à absorber une hausse de la demande en cas d'évolution réglementaire. L'interprofession a rappelé la nécessité de conserver un taux de THC maximal à 0,2% afin de ne pas nuire à l'image du chanvre. Le rapport d'étape de la mission parlementaire sur le cannabis bien-être doit être rendu fin novembre. InterChanvre demande également de ne plus parler de « cannabis bien-être » dans les rapports, mais plutôt des molécules comme le CBD.



LA QUALITÉ DES PAILLES RÉCOLTÉES À FLORAISON EN TEST CHEZ FRD

Une valorisation potentielle du chanvre pour le CBD pourrait consister à récolter uniquement les inflorescences des plantes et à conserver la paille pour d'autres valorisations. De ce fait, quelle pourrait être la qualité des fibres et des chènevottes contenues dans ces pailles récoltées à des stades encadrant la floraison ? Cette qualité va-t-elle convenir aux débouchés habituels ? Telles sont les questions auxquelles s'attelle actuellement FRD* à la demande d'InterChanvre. Des échantillons de paille ont été prélevés dans deux bassins de production distincts après une récolte au stade floraison. Les rendements en fibres techniques et en chènevotte ont été mesurés. « Pour les fibres, plutôt destinées aux secteurs du bâtiment, de la plasturgie et du textile, nous analysons actuellement les propriétés chimiques, morphologiques et mécaniques, précise Arnaud Day, directeur scientifique de FRD. La composition chimique de la chènevotte (utilisée dans le bâtiment ou comme litière) sera également analysée comme pour les fibres et complétée par la mesure de la densité apparente. » Les résultats de cette expérimentation seront connus fin novembre et transmis par InterChanvre à la mission parlementaire d'information sur les usages du chanvre et du cannabis afin de pouvoir apporter des éléments factuels de la valeur ajoutée possible.

* Fibres Recherche Développement



AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

RÉFORME DE LA PAC : DES POINTS EN DISCUSSION NOTAMMENT POUR LE CHANVRE

Malgré la pandémie, les institutions européennes ont poursuivi les négociations sur la Pac. InterChanvre a donc pu organiser plusieurs rencontres notamment avec la Commission européenne, les députés européens mobilisés sur la Pac et les Représentations permanentes des pays pertinents à Bruxelles. Le Parlement européen et le Conseil de l'UE ont pu, chacun de leur côté, adopter une position la semaine du 19 octobre 2020. Désormais, ils vont entamer des négociations avec la Commission européenne afin de parvenir à un compris final sur les trois règlements de la Pac post-2020. Ces négociations démarrées le 10 novembre pourraient durer jusqu'au printemps 2021. Plusieurs points de divergences sont sur la table. Parmi ceux-ci : le pourcentage maximal de THC (0,3 % pour le Parlement et 0,2 % pour le Conseil comme proposé par la Commission Européenne) et l'inclusion du chanvre parmi les produits auxquels des normes de commercialisation spécifiques s'appliquent (proposée par le Parlement européen, à valider par le Conseil et la Commission). Les aides couplées feront également l'objet de discussions. Le pourcentage alloué aux aides couplées (15 % actuellement) pourrait rester identique. Le montant précis dépendra du budget de la Pac et de la répartition de ces aides par chaque Etat Membre.



Pixabay

LE CHANVRE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LE GREEN DEAL

L'UE a pour objectif d'être le premier continent neutre pour le climat avec des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles en 2050 en rendant l'économie durable. Pour ce faire, l'UE a élaboré un Pacte vert (Green Deal) comportant un plan d'actions pour promouvoir l'utilisation efficace des ressources en passant à une économie propre et circulaire, restaurer la biodiversité et réduire la pollution. Tous les secteurs de l'économie devront passer à l'action. Pour l'agriculture, la stratégie Farm Fork (de la Ferme à la table) a été présentée en mai 2020 pour

rendre les systèmes alimentaires plus durables. Des stratégies vont ainsi être élaborées pour chaque secteur. Dans un rapport intitulé « Le chanvre, une opportunité pour le Green Deal européen », InterChanvre a mis en avant les atouts du chanvre dans trois secteurs (construction, textile, alimentation) et émis des propositions pour y développer la part du chanvre. Pour obtenir ce document, vous pouvez le demander à contact@interchanvre.org



REVUE DE PRESSE

FRANCE INTER 1^{ER} NOVEMBRE

Plein champ sur le chanvre pour découvrir les atouts alimentaires du chanvre avec notamment la présentation du dernier livre de Linda Louis de recettes à base de chanvre.

SITE DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE LIN BIO ET CHANVRE, 8 OCTOBRE

« La Normandie berceau de la filière textile relocalisée ! ».

L'ARDENNAISE 25 SEPTEMBRE

« Utiliser le chanvre dans la construction, c'est possible ». Interview de Benoit Savourat, président de La Chanvrière.

LA FRANCE AGRICOLE 16 SEPTEMBRE

« Je diversifie l'assolement et mes revenus avec du chanvre », témoignage d'un producteur en Seine-et-Marne.

LE MONDE PLAN B

(reportages sur le terrain avec celles et ceux qui relèvent les défis environnementaux)

DU 24 AOÛT

Pourquoi la France se remet massivement au chanvre ? Interventions de Franck Barbier, Benoit Savourat et Arnaud Day.

FRANCE 3 HAUTS DE FRANCE 9 JUILLET

En visite à l'usine Faurecia de Méru dans l'Oise jeudi 9 juillet, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a confirmé l'orientation verte prise par Emmanuel Macron au lendemain du second tour des municipales : "tous nos choix seront guidés par la volonté d'accélérer la transition écologique."

AGENDA

ÇA S'EST PASSÉ

29 octobre : Assemblée générale de la CELC (Confédération européenne du lin et du chanvre) exceptionnellement sur une demie journée et en visioconférence.

6 octobre : Assemblée générale de Construire en Chanvre en visioconférence. Ont été élus ou réélus au conseil d'administration : Quentin Pichon, Nathalie Fichaux, Daniel Daviller, Luc Van Nieuwenhuyze et Mouloud Belhoui. Un grand merci aux deux administrateurs sortants : Jean Marc Naumovic et Claude Eichwald.

4 septembre 2020 : Forum et Concours d'Innovation EnergieSprong. Le projet Walkkite qui regroupe plusieurs acteurs et repose sur la préfabrication d'un mur manteau isolé en kit a été primé lors de ce concours. L'innovation principale repose sur la possibilité d'assembler le mur en kit au plus près du chantier et de réduire les impacts du transport de grands modules. Ce projet utilise un isolant thermo-acoustique bio-sourcé Biofib de Cavac Matériaux. Félicitations à Cavac Biomatériaux !